

## Je suis perdue...

Par **Ritsu**, le **24/05/2015** à **21:58**

Bonsoir!

Je suis en Terminale et j'ai jusqu'au 31 mai pour classer mes vœux sur APB.

Le problème, c'est que j'hésite entre une licence de droit classique à Paris 10, et la Grande Ecole du Droit à Jean Monet (Paris 11).

Je vous explique pourquoi.

J'aimerais mettre la GED en premier vœu, parce que j'adore l'anglais; cela me permettrait de travailler dans un pays anglophone ou un cabinet international; et sans vouloir me vanter j'ai un très bon dossier donc je pense être acceptée. Cela donne l'opportunité d'effectuer un LLM à l'étranger et les élèves sont coachés par EY société d'Avocats. En bref, cela a l'air d'ouvrir énormément de portes.

Mais je n'ai pas trop aimé le campus; cela me semble être trop axé sur le domaine des affaires. Or je suis plus attirée par le "social", le droit civil; et ma famille n'est pas très aisée, j'ai peur de ne pas avoir les moyens de partir à l'étranger la 4ème année... Aussi, la charge de travail paraît vraiment importante, je ne sais pas si je peux tenir physiquement. Enfin, ce n'est pas une fac très renommée concernant le droit...

Nanterre m'attire par son Campus, l'opportunité de faire des rencontres, la vie étudiante semble être palpitante; l'équipe enseignante semble de qualité; elle fait partie du top 10 des meilleures licences de droit; et je pourrais avoir une plus large palette de Master, me laisser le temps de choisir le domaine dans lequel je voudrais travailler... Sauf que j'ai peur de manquer l'opportunité d'une formation bilingue avec année à l'étranger qu'offre la GED, qui peut être un plus énorme sur le CV..

Qu'en pensez-vous? Est-ce que les cabinets d'avocats accordent beaucoup d'importance à la fac d'origine, sa "réputation"? Est-ce qu'une année à l'étranger est réellement un plus? Pourrais-je devenir avocate en droit de la famille par exemple, en ayant fait un M2 droit des affaires?

Je me pose beaucoup de questions, je n'arrive pas à faire un choix... Merci à ceux qui répondront ne serait-ce que pour témoigner sur ces facs ou donner un avis! :)

Par **Yn**, le **25/05/2015** à **10:40**

J'ai déjà répondu sur l'autre topic, mais celui-ci me semble plus détaillé. Quelques remarques sur des choses importantes :

[citation]J'aimerais mettre la GED en premier vœu, parce que j'adore l'anglais; cela me permettrait de travailler dans un pays anglophone ou un cabinet international [...] elle donne l'opportunité d'effectuer un LLM à l'étranger et les élèves sont coachés par EY société d'Avocats[/citation]

Le meilleur conseil à te donner est le suivant : prends ton temps, ne fais pas de plan sur la comète.

Crois-en mon expérience d'enseignant : beaucoup d'étudiants arrivent en droit avec des rêves plein la tête, des préjugés, des idées reçues... beaucoup déchantent rapidement. Sans composer avec la spécificité du droit (pas mal de travail, sélection importante), le monde du supérieur est différent de celui du lycée, et beaucoup d'étudiants manquent de maturité pour bien l'appréhender.

J'ai tous les ans des étudiants qui étaient très bons au lycée et qui éprouvent des difficultés car il y a un véritable changement.

Prends le temps de découvrir les choses ; découvrir le droit, la vie, bref profite de ces premières années pour grandir un peu, tu feras tes choix de façon beaucoup plus éclairée.

Pour conclure sur l'international, tu auras largement le temps d'y revenir si cela t'intéresse vraiment. Partant :

[citation]cela me semble être trop axé sur le domaine des affaires. Or je suis plus attirée par le "social", le droit civil;

[...]

j'ai peur de ne pas avoir les moyens de partir à l'étranger la 4ème année

[...]

Sauf que j'ai peur de manquer l'opportunité d'une formation bilingue avec année à l'étranger qu'offre la GED, qui peut être un plus énorme sur le CV

[...]

Est-ce que les cabinets d'avocats accordent beaucoup d'importance à la fac d'origine, sa "réputation"? Est-ce qu'une année à l'étranger est réellement un plus? Pourrais-je devenir avocate en droit de la famille par exemple, en ayant fait un M2 droit des affaires? [/citation] J'en reviens à ma remarque générale, c'est bien de se poser des questions, ça prouve que tu te soucies de ton avenir, mais tu auras le temps de préciser ton projet. Les premières années de droit apporteront les réponses à toutes ces questions.

Tu auras l'occasion de découvrir si tu préfères le droit civil ou le droit des affaires, les réalités des professions d'avocat (adieu les grandes plaidoiries en droit civil et surtout en droit des aff), etc.

Par ailleurs, tu as déjà des topics sur l'année d'étude à l'étranger, les meilleures formations

étant post-M2, tu as encore une fois largement le temps de voir venir.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **Dragon**, le **25/05/2015** à **16:22**

Bonjour,

étant donné que tu n'as pas encore commencé ta licence, je pense qu'il ne faut pas déjà se trouver une préférence entre les différentes branches du droit sans même les avoir étudiées ; car souvent les désillusions sont grandes et des matières insoupçonnées peuvent passionner et bousculer toutes les prévisions!

Aussi, mais ce n'est que mon avis, je pense qu'il est judicieux de choisir un parcours mêlé avec les langues lorsque l'on vise le droit des affaires (commercial et financier notamment) ; car en droit social ou en droit civil, l'international n'a pas vraiment d'intérêt, en tout cas, moins qu'en droit des affaires! Mais comme ça l'a déjà été dit, ce choix ne peut se faire qu'avec un minimum "d'expériences juridiques".

Bon courage pour la suite!

Par **Ritsu**, le **26/05/2015** à **18:36**

Je vous remercie d'avoir répondu,

Je voudrais revenir sur une question car je n'ai pas eu de réponse sur l'autre topic. Est-ce que la spécialisation en M2 peut empêcher de travailler dans certains domaines? Par ex. peut-on traiter des affaires pénales en ayant un M2 en droit de la famille? Car je sais qu'il existe des avocats très généralistes, je me demandais quel M2 ils avaient bien pu faire.

Par **Yn**, le **27/05/2015** à **09:29**

[citation]je me demandais quel M2 ils avaient bien pu faire.[/citation]

Ils n'ont pas forcément de M2, un M1 suffit pour devenir avocat (+ CFRPA + école d'avocat).

Pour le reste, la réponse est nuancée : la profession d'avocat ne recouvre pas une réalité mais des réalités.

Le droit est tellement complexe que tu ne peux pas tout maîtriser. Le principe est un peu similaire aux études de médecine : tu ne peux pas être radiologue, chirurgien, anesthésiste ou cardiologue en même temps, tu dois choisir.

En droit, c'est la même chose : tu dois choisir une spécialité, cela se fait progressivement,

l'orientation débute en L3 (assez léger), puis en M1 et surtout en M2.

Tu as donc une base en droit (par ex. : le droit des affaires, tu auras étudié toutes les matières) et une spécialité au sein de cette base (fisca, droit des marques, DCI, etc.)

Bref ces choix t'orientent, d'où l'importance des premières années de droit qui invitent à embrasser l'ensemble du droit (son histoire, sa théorie, le droit privé, le droit public).

Pour revenir à nos avocats, ils suivent aujourd'hui tous ce schéma. Partant, si tu es spécialisé en droit des affaires, tu feras exclusivement du droit des affaires, c'est déjà assez vaste et tu ne feras pas *tout* dans ce domaine.

On en revient à l'importance de la spé : si tu choisis une spé qui offrent des débouchés, tu auras du boulot, un bon salaire, des perspectives d'évolution rapide, bref c'est la fête.

Les avocats dit "généraliste" sont généralement ceux qui n'ont pas de spécialisation. Ils font donc souvent du pénal, des divorces et des litiges relatifs à la consommation. Autrement dit, les petits litiges qui ne rapportent pas beaucoup. Surtout, cette voie est aujourd'hui très bouchée, beaucoup d'étudiants et seulement quelques demandes.